

Au cours de la période 2008 - 2009,
la CFDT a signé 17 accords.
Le seul qu'elle n'a pas signé, ne l'a été par aucun autre.

GPEC, Intéressement, PEE, Mutuelle et Prévoyance, Temps de travail, Droit syndical, CET, Classification - rémunération - carrières - médailles du travail, Retraites complémentaires, Missions-déplacements et les accords salariaux 2008 et 2009...

Notre action a permis d'obtenir :

- en 2008, 118 recrutements en CDI sur l'UES et 61 000 heures de formations dont un volume spécifique pour les centres en difficulté ;
- les commandes de l'État indispensables à nos plans de charge pour les années futures ;
- le respect des règles statutaires en matière de contrat de travail, d'avancement et de salaires.

En 2010, il faudra renouveler certains accords.

Les accords « emploi des travailleurs handicapés » et « égalité homme-femme », signés par la CFDT en 2007 pour une durée de 3 ans, arrivent à leur terme début 2010. Fort des résultats obtenus, grâce à la volonté affichée des signataires, il conviendra de négocier les nouveaux accords avec encore plus d'ambition pour plus d'égalité au sein de l'UES, en matière d'emploi, de formation, de progression de carrière, de salaire et pour un juste équilibre entre vie professionnelle et vie familiale.

En 2010, la CFDT poursuivra sa démarche :

- de revendications lucides,
- d'actions déterminées,
- de solidarité, plus que jamais.

Engagés avec vous pour un avenir industriel et social durable !

Le 3 décembre,
aux élections CE-DP,
votez l'efficacité, votez CFDT !
Votez socialement responsable !



UES GIAT / NEXTER - 3 décembre 2009

Élections des Comités d'Établissements et des Délégués du Personnel



Édito



Sorties des plans sociaux, mais confrontées à la filialisation et à la dénonciation de l'accord d'entreprise,

les équipes CFDT ont montré leur capacité à négocier et à trouver les compromis nécessaires en signant de nombreux accords dans l'UES. La CFDT a cherché en cela à apporter des garanties sociales plus élevées que les conventions collectives dont se serait bien satisfaite la direction, la plupart du temps. S'ouvre maintenant une période charnière sur l'avenir de Nexter et de nos emplois, dans un monde de l'armement terrestre en pleine mutation au niveau européen et mondial. Outre le fait qu'il convient de conquérir de nouveaux marchés, notamment à l'export, sur la base d'une gamme de produits renouvelés, c'est également l'avenir du groupe dans le mécano industriel qui se dessine, qui mobilisera la CFDT. Les équipes CFDT auront à cœur de poursuivre leur démarche pour l'emploi, pour le maintien de l'Unité Economique et Sociale, et l'amélioration des acquis sociaux. La CFDT attend de vous un vote pour les candidats qu'elle présente en CE et DP, dans tous les centres d'UES.



Retrouvez toute la campagne électorale CFDT sur le site www.cfdt-nexter.com

Octobre 2009,
les équipes CFDT élaborent leurs revendications !



R&D : se donner les moyens de conserver son leadership !

Le niveau des crédits d'études de l'UES stagne depuis trois années, malgré une part de l'autofinancement en progression constante. Pour la CFDT, il est indispensable que Nexter consacre, à l'avenir, davantage de moyens d'études pour être en capacité de proposer de nouveaux produits de référence aux clients français et étrangers. En pleine discussion sur la loi de finance 2010, la CFDT se mobilise pour obtenir de l'Etat le soutien qu'il doit apporter à une entreprise dont il est le principal actionnaire. C'est une nécessité pour que Nexter assure le leadership français de l'armement terrestre, situation indispensable avant une évolution future vers un schéma européen.



Nexter ne doit pas rester isolé !

Le PDG et le Ministre de la Défense ont, à plusieurs reprises, rappelé leur orientation pour Nexter vers un rapprochement européen. La volonté du chef de l'Etat pour la construction de l'Europe de la Défense, en favorisant l'axe franco-germanique, et les intérêts communs d'industriels de ces deux pays, animent les discussions au sujet des alliances possibles avec Nexter. D'autres évoquent un rapprochement avec Thalès. Les experts du CCE l'ont rappelé : « si Nexter reste isolé, c'est la mort lente ». Les élus et représentants CFDT n'ont pas de position dogmatique sur les alliances et rapprochements, mais ils examineront tous les schémas avec 3 priorités : l'emploi, le maintien de l'UES et l'amélioration des acquis sociaux.



GPEC : pour plus d'emplois et de promotions pour les salariés

Avec une GPEC qui apporte une vision des plans de charge à trois ans des différentes filiales, les représentants et élus CFDT s'impliqueront au sein du CCE, des CE et des commissions économiques et formations pour anticiper les évolutions des métiers et obtenir des embauches chaque fois que cela sera possible sur des postes pérennes. Pour la CFDT, la GPEC doit davantage permettre d'offrir aux salariés un réel déroulement de carrière et leur émancipation au sein de l'UES. La GPEC, c'est aussi mettre en place une stratégie industrielle faisant appel à la solidarité entre filiales qui permet une meilleure motivation de tous et un équilibre social indispensable aux bons résultats de l'entreprise.

La CFDT s'engage avec vous !

Améliorer la condition sociale, une priorité !

Programme pour ce prochain mandat :

- Étendre le chèque **CESU à TOUS** sans conditions de personnes à charge,
- Atteindre **Intéressement + Participation = 2 mois de salaires pour tous**,
- Négocier un **accord dérogatoire sur la Participation** aux bénéfices, ouvrant ce dispositif à toutes les filiales, limiter le blocage des sommes à 5 ans,
- **abonder le PEE à hauteur de 1 000 €**,
- Améliorer la **politique salariale pour tous** et supprimer les inégalités,
- Créer un **Plan d'Épargne Retraite Collectif (PERCO)** avec une participation employeur.

Dans une situation financière jamais connue dans notre entreprise, les salariés doivent être respectés, considérés et reconnus !

Engagés avec vous pour un avenir industriel et social durable !



Obtenir de nouvelles garanties

La CFDT propose d'ouvrir des garanties nouvelles aux salariés de l'UES, face aux difficultés que rencontrent les organismes sociaux :

- Accès à une « prestation Dépendance » apportant une aide financière viagère aux personnes devenues dépendantes. La CFDT connaît bien les difficultés rencontrées par ces personnes et, là aussi, elle veut anticiper l'avenir.
- Adapter la couverture « mutuelle » face aux attaques du gouvernement sur les remboursements de médicaments et autres forfaits.



Les représentants CFDT des sites de l'UES.

Dotations CE de l'employeur : la CFDT exige une hausse de 35%

L'accord sur les subventions des activités sociales et culturelles des CE (ASC) est en cours de renégociation et devrait être conclu pour fin 2009. La direction versait une dotation directe, jusqu'à présent, équivalente à 1,12% de la masse salariale du groupe (0,8% pour La Chapelle). La CFDT exige 1,5% pour le futur accord considérant que les salariés doivent retrouver, dans la dotation CE, les économies qu'a réalisées l'employeur sur sa part mutuelle et restaurant. Ces deux sujets font partie intégrante des ASC depuis la création des CE et la loi impose à la direction, au minimum, de maintenir sa contribution versée aux différentes activités sociales. La CFDT entend bien défendre l'intérêt des salariés en obtenant cette avancée afin de permettre aux CE d'offrir d'avantage de services et prestations de qualité.



Salaires

Au moment où l'entreprise affiche de bons résultats et une trésorerie confortable, alors que les produits sont livrés conformément au plan de marche montrant tout l'investissement des salariés dans cette réussite, la CFDT exige que ceux-ci soient considérés et récompensés par une politique salariale apportant des augmentations à tous. Contrairement aux années précédentes, les résultats des négociations de 2008 et 2009 (cf. graphique) ont permis de signer deux accords salariaux qui ont abouti au compromis entre le tout individualisme et l'uniformité. L'enjeu de 2010 sera, encore une fois, de trouver un accord qui garantira au mieux le pouvoir d'achat des salariés qu'elle que soit leur catégorie.

